



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 103000

Texte de la question

Alors que l'opération « le développement durable, pourquoi ? » semble rencontrer un réel succès, M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de bien vouloir lui communiquer un premier bilan de celle-ci ainsi que le montant des crédits qui lui sont consacrés.

Texte de la réponse

L'opération « Le développement durable, pourquoi ? » a été lancée en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministère de l'écologie et du développement durable et le photographe Yann Arthus-Bertrand en janvier 2006. Cette opération se présente sous la forme d'une exposition sur le développement durable à partir de vingt et un posters de Yann Arthus-Bertrand et de fiches pédagogiques permettant aux enseignants d'approfondir, dans leurs cours ou sous forme de projets, les sujets développés à travers l'exposition. Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a réalisé des fiches et des outils pédagogiques qui mettent en lien les photographies avec les contenus des programmes. Les centres régionaux ou départementaux de documentation pédagogique (CRDP et CDDP) du réseau SCEREN/CNDP ont réceptionné les kits d'exposition et les ont mis gratuitement à la disposition des écoles élémentaires, des collèges et des lycées. Une enquête réalisée en octobre 2006 auprès des CRDP par le SCÉRÉN/CNDP a montré que 81,81 % des écoles, 82,65 % des collèges et 75,60 % des lycées ont bénéficié du kit. Sur le plan financier, les coûts ont essentiellement été pris en charge par des partenaires privés. Le ministère de l'éducation nationale a réalisé le maquettage des fiches. Certaines ont été imprimées pour constituer le dossier de presse. Le montant de cette opération « presse » s'est élevé à 5 500 EUR. Le SCÉRÉN [CNDP-CRDP-CDDP] a assuré la réalisation d'un catalogue sur l'éducation à l'environnement plus généralement, en sa qualité d'éditeur et de producteur de ressources pédagogiques. L'investissement lié à ce catalogue s'est élevé à 22 600 EUR pour la conception, la réalisation, l'impression et le routage.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103000

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 2006, page 9270

Réponse publiée le : 23 janvier 2007, page 848